



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial USTA liq

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Conditions d'utilisation recommandées

Protection contre la rouille

Lubrificateur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

F.W.Klever
Hauptstraße 20, D-84168 Aham
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 10, Fax + 49 (0) 8744 96 99 96

E-Mail info@ballistol.de
Internet www.ballistol.de

Service des renseignements

Qualitätssicherung
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30
E-mail (personne compétente):
info@ballistol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Dr.Zettler (Werktags von 8.00 Uhr bis 16.00 Uhr) oder
Giftnotrufzentrale 022819240
Téléphone +49 (0) 8744 96 99 30

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Asp. Tox. 1	H304	
-------------	------	--

Aquatic Chronic 3	H412	
-------------------	------	--

Consignes en cas de risques pour la santé

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS08

Mot signal

Danger



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

Consignes en cas de risques pour la santé

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Consignes de sécurité

Généralités

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Réaction

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P331 NE PAS faire vomir.

Stockage

P405 Garder sous clef.
P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu / récipient dans recyclage

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

kérosène (pétrole), hydrodésulfuré; Kérosène - non spécifié

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
64742-81-0	265-184-9	Kerosin (Erdöl), hydrodesulfuriertes ; Kerosin - nicht spezifiziert (Kopie)	20 - 30	Asp. Tox. 1, H304, H412

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent, consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Traitement médical.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

frissons

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Vapeurs nitreuses (NOx)

Oxyde de carbone (CO)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune information disponible.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune information disponible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Le récipient est sous pression

Protéger de la radiation solaire et de températures à 50°C

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Classe de 12
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit

Protection des mains

gants (résistants aux huiles)

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

! SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect huileux	Couleur brunâtre	Odeur nach Petroleum
Seuil olfactif non déterminé		

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	non déterminé				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair	> 65 °C				Données se rapportant au solvant
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	> 200 °C				Les informations se réfèrent au solvant.
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	ca. 0,6 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
Limite supérieure d'explosibilité	ca. 8,8 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	0,86 g/cm ³	20 °C		1013 mbar	données se rapportant à la phase liquide
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					non miscible



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	non déterminé				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité (cinématique)	21 mm ² /s	20 °C			Données concernant la phase liquide

Propriétés comburantes

Aucune information disponible.

Propriétés explosives

Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune information disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxyde et dioxyde de carbone

Informations diverses

Le produit reste stable dans les conditions normales de stockage

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5060 mg/kg	rat	OCDE 401	L'information se rapporte au solvant



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par contact avec la peau	3400 mg/kg	lapin	OCDE 402	Information refer to the solvent
CL50 aiguë par inhalation	13,1 mg/l ()	rat	OCDE 403	Les données se rapportent au solvant
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Biodégradabilité			Les principaux composants sont censés être facilement biodégradable, mais certains composants sont persistants dans l'environnement.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets nocifs

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

La dégradabilité du produit n'a pas été testée. Les informations ont pour base les données de la littérature.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

13 02 08*

Nom du déchet

autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Botte: retour par le DSD (Dual System Allemagne).



ES WIRKT.

Fiche de données de sécurité conforme
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
modifié 05.10.2020 (F) Version 2.3
USTA liq

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible.		
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible.		

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations (UE)

Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

Réglementation nationale

Remarques relatives à la limitation d'activité

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Classe de danger pour l'eau 2 Mélange WGK

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 2.2

H304, -?-
H412